

**COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE
EUROPEAN LANDSCAPE CONVENTION /
CONVENTION EUROPEENNE DU PAYSAGE**

**22^e REUNION DES ATELIERS DU CONSEIL DE L'EUROPE POUR LA MISE EN
ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LE PAYSAGE**

**22nd MEETING OF THE WORKSHOPS FOR THE IMPLEMENTATION
OF THE COUNCIL OF EUROPE LANDSCAPE CONVENTION**

**“Water, landscape and citizenship in the face of global change”
« Eau, paysage et citoyenneté face aux changements mondiaux »**

Seville, Spain / Séville, Espagne, 14-15 March / mars 2019
Study visit./ Visite d'études, 16 March / mars 2019

ATELIER 2 – Paysage de l'eau : expériences internationales – DEBAT GENERAL – perspectives

Belgique : Le réseau hydrographique en Wallonie

M. Didier MORAY

*Architecte paysagiste, Service public de Wallonie, Agriculture, Ressources naturelles et Environnement,
Direction de la Nature et des Espaces verts*

Contexte général du réseau hydrographique en Wallonie

Le réseau hydrographique wallon est dense, avec les canaux qui s'ajoutent aux cours d'eau. Deux grands fleuves traversent la Région wallonne, la Meuse et l'Escaut qui se jettent tous deux dans la Mer du nord aux Pays-Bas. En Wallonie, quatre districts hydrographiques (Escaut, Meuse, Rhin et Seine) et quinze sous-bassins (Amblève, Dendre, Dyle-Gette, Escaut-Lys, Haine, Lesse, Meuse amont, Meuse aval, Moselle, Ourthe, Rhin, Sambre, Semois-Chiers, Senne, Vesdre) sont présents sur le territoire. Ces districts et sous-bassins portent généralement le nom du principal fleuve et/ou rivière qu'ils délimitent.

Aperçu de quelques projets concrets

À travers cet exposé, trois projets vous sont présentés selon des échelles différentes. Le première est les prairies d'abysse en Ardenne belge (Luxen P., 2010). Qu'est-ce que l'abysse ? C'est une technique d'irrigation traditionnelle pratiquée dans les Ardennes, mais également dans certaines régions d'Europe afin d'irriguer tout au long de l'année les prairies de versants et des fonds de vallées. Cette technique était également associée à une fauche tardive, qui permettait de stocker du fourrage parfois nécessaire dans les régions submontagnardes des Ardennes.

Cette technique d'abysse a eu des conséquences très positives sur la diversification de la végétation et au développement d'espèces neutrophiles et calcicoles, ce qui a fortement contribué à l'amélioration du fourrage. Avec le développement de l'agriculture, cette technique a pratiquement été abandonnée après

la seconde guerre mondiale. De nos jours il reste encore quelques vestiges dans l'est des Ardennes belges.

Actuellement, cinq prairies abissées subsistent toujours en région wallonne. Elles conservent un véritable intérêt pour la biodiversité et constituent une caractéristique paysagère et patrimoniale importante qu'il convient de sauvegarder.

Natura 2000.

Cas concret (Ulg-aCREA, 2015)

En 2013 a été mis en place un projet de restauration du canal d'abysage du pré aux Tambales sur la commune de Gouvy dans l'est de la Wallonie. Ce projet a été financé par le service public de Wallonie, dans le cadre du programme wallon de développement rural.

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/3218-pres-aux-tambales.html?IDD=251661719&IDC=1881>

www.agraost.be/htm/docprairie.php?width=1269&height=626

Un mouvement avec d'autres personnes concernées en Suisse, Autriche, Vosges, c'est créé avec l'objectif d'obtenir une reconnaissance internationale des systèmes d'irrigations traditionnels comme un patrimoine paysager et culturel européen. Un ouvrage a d'ailleurs été écrit en deux volumes « Traditionelle Bewässerung – ein Kulturerbe Europas » (2016).

Réhabilitation de cours d'eau – le Bocq et l'Eau Blanche

(Alexandre Peeters, Geoffrey Houbrechts et François Petit, 2015)

Contexte général

Ce travail s'inscrit dans la suite directe du projet LIFE+ environnement Walphy, qui a permis de réhabiliter près de 22 km de linéaire de cours d'eau et d'aménager (ou d'effacer) une vingtaine d'obstacles à la libre circulation écologique.

Ces travaux ont permis d'améliorer, en accord avec les exigences de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, la qualité physique (hydromorphologique) des masses d'eau du Bocq sur les communes d'Yvoir et Hamois et de l'Eau Blanche sur la commune de Viroinval.

Le Bocq - Viviqua

Situation : le Bocq – situé sur la commune d'Yvoir en province de Namur.

Contexte du projet

Quelques centaines de mètres en amont du village de Spontin, le Bocq traverse la zone de captages d'eau potable exploités par la compagnie des eaux Vivaqua (source Sainte-Catherine). Le lit du cours d'eau se retrouvait ainsi artificialisé (cunette bétonnée et en maçonnerie). Par conséquent, la qualité écologique a été considérablement appauvrie.

Objectifs du projet

Les objectifs du projet étaient de retrouver une qualité écologique (truites, ombres et cyprins d'accompagnement) et, de diversifier les habitats aquatiques, tout en intégrant la contrainte du risque d'inondation des captages.

Principe du projet

Le principe de base consistait à ériger des petits seuils en enrochements à intervalles réguliers (chaque seuil a un dénivelé de 15 cm) dans le but de créer un système en escaliers (step/pool) facilement franchissable.

D'autres projets sur le Bocq ont fait l'objet d'aménagements similaires.

- Le Bocq à Emptinale sur la commune d'Hamois province de Namur ;
- Le Leignon à Haljoux, Ciney.

L'Eau Blanche à Nismes (secteur reméandré)

Situation : l'Eau Blanche – situé sur la commune de Viroinval en province de Namur.

L'Eau Blanche, sur l'ensemble de son parcours de 14,5 km à travers la Fagne, a subi d'importants travaux de rectification et de recalibrage, lors de travaux d'assainissement agricole (années 1950 à 1960). Ces travaux ont eu pour conséquence de banaliser les habitats aquatiques et rivulaires, entraînant des répercussions sur la faune et la flore aquatique. Actuellement le cours d'eau n'a plus aucune mobilité latérale, car ses berges sont enrochées.

Objectifs

Sur un linéaire de près de 2400 m de cours d'eau, ce projet vise à reconstituer un lit d'étiage méandreux générant des faciès d'écoulements plus diversifiés et, par conséquent, une mosaïque d'habitats plus diversifiée.

Principe du projet

Le principe de base consiste à déplacer le chenal d'étiage de part et d'autre de l'axe actuel du cours d'eau sans empiéter excessivement sur les parcelles adjacentes au cours d'eau. La reméandration se fait dans le lit mineur par déblaiement des enrochements d'une berge (création d'une berge verticale) et étalement de ces enrochements au pied de la berge opposée.

Aménagement du complexe éclusier de Lanaye, Wallonie

Situation : La Meuse – situé sur la commune de Visé en province de Liège.

Le complexe éclusier de la Lanaye est un carrefour stratégique dans le trafic fluvial. Il permet la connexion entre Liège et Rotterdam (Pays Bas), via le Canal Albert, la Meuse et le canal Juliana aux Pays-Bas. En juin 2011, une quatrième écluse a été construite sur le site, à côté des trois autres existantes.

En compensation de la perte écologique de ces travaux d'infrastructures, divers aménagements aux abords de l'écluse ont été proposés :

- Aménagement d'un parc paysager à vocation didactique avec cheminements pour modes doux avec remise en état de deux mares et zone humide à batraciens.
- Maintien de zones de friches propices à la recolonisation végétale
- La vieille Meuse, ancien Méandre de la Meuse rectifiée a été réduite de moitié dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle écluse. Maintien de la fonction écologique des lieux.
- Dans la perspective d'améliorer la biodiversité du site, une nouvelle frayère a été réalisée. Reconnue comme zone Natura 2000, elle a été artificiellement ajoutée afin de remplir les mêmes fonctions que la vieille Meuse (réduite en superficie après travaux) où l'on retrouve des espèces cibles comme la Bouvière (*Rhoedus amarus*).
- Protection du pied de la falaise de la montagne St Pierre, par la remise en état d'un mur qui actuellement joue un rôle d'isolement et de protection matérielle du milieu écologique du site.
- Reconstitution de 2 ha de berges en bordure de Meuse.

Ce projet a également des répercussions sur le territoire néerlandais suite à la perte de la superficie de la vieille Meuse. Des mesures de compensations sont envisagées dans le cadre politique et législatif des Pays-Bas.

Actions et perspectives en région wallonne

Nouvelle base décrétole pour une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau

Le 15 décembre 2018, un nouveau cadre juridique global et transversal est entré en vigueur avec l'objectif d'une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons, qui tient compte de leurs fonctions hydraulique, écologique, économique et socioculturelle.

Plusieurs axes sont repris dans ce nouveau cadre, dont notamment la gestion intégrée et sectorisée, formalisée grâce à un outil de planification et de coordination : les PARIS (Programme d'Actions sur les Rivières par une approche Intégrée et Sectorisée).

Cartographie du réseau écologique

Le Service public de Wallonie Environnement travaille actuellement sur un projet afin de définir clairement les éléments constitutifs qui caractériseront le maillage vert (et bleu) du paysage, notamment en termes d'implications, de contraintes ou d'opportunités pour les communes et les citoyens.

Au niveau wallon, mis à part le réseau Natura 2000 qui ne répond que partiellement à l'enjeu, rien n'est défini en termes de réseau, de trames, d'infrastructure verte ou de maillage écologique.

Cette notion a jusqu'à présent été peu développée en Région wallonne et il n'en existe pas d'inventaire systématique, ni de cartographie. Les liaisons écologiques sont à construire.

Une première étape serait d'inclure dans le schéma de développement territorial sur le principe suivant :

- maintenir ou restaurer la capacité d'accueil de la vie sauvage sur des parties significatives du territoire en mettant à profit les espaces où une gestion favorable au développement des espèces sauvages est envisageable sans générer de contraintes excessives :
- gestion adaptée des bords de routes et autoroutes, des réseaux ferroviaires, des réseaux hydrographiques, des RAVel, des espaces verts...

Actuellement, une étude de faisabilité est lancée pour progresser dans ce principe et le cas échéant, en construire une cartographie: inventorier les réseaux potentiels et proposer des mesures de gestion adaptées en fonction de leur vocation première, mais en intégrant davantage une dimension de liaison écologique.

Bibliographie et liens utiles

(Ulg-aCREA), Serge ROUXHET. 2015. 3218 - Prés aux Tambales. La biodiversité en wallonie. [En ligne] 02 04 2015. [Citation : 15 02 2019.]

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/3218-pres-aux-tambales.html?IDD=251661719&IDC=1881>.

Luxen P., Philippe A., Rouxhet S. :. 2010. "Les prairies d'abissage en Ardenne belge. Un patrimoine. Fourrages, 203, 231-234. 2010.

2016. *Traditionelle Bewässerung - ein Kulturerbe Europas. Langenthal* : merkurdruck, 2016. band 1 ISBN 978-3-905817-74-4 band 2 : ISBN 978-3-905817-75-1.

Alexandre Peeters, Geoffrey Houbrechts et François Petit. 2015. *Rapport de la convention visant à assurer les suivis prévus dans le plan After-LIFE faisant suite au projet Walphy*. Liège : Université de Liège - Laboratoire d'hydrographie et de géomorphologie fluviale Géographie physique, 2015.

Wallonie Infrastructures. Lanaye. [En ligne] www.sofico.org/fr/search/node/lanaye.

<http://environnement.wallonie.be/LEGIS/Codeenvironnement/codeeadecret.htm>